

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2018-20 du 4 juillet 2018 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK1830580S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;
Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Florence BERTHOLEY est nommée directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Auvergne-Rhône-Alpes du 1^{er} août 2018 au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 4 juillet 2018.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS